

## Rapport d'activités 2021

### 1) Composition de la Commission d'évaluation des fonctions pour l'année 2021

	Représentant-e-s de l'Etat	Représentant-e-s des employés	
<b>Membre</b>	Ruef Bayiha Christine	Froidevaux Yves (FSF)	
<b>Membre</b>	Wyser Carole *	Pedraza Aristide (SUD)	
<b>Membre</b>	Fivat Etienne	Gygax David (SSP)	
<b>Suppléant·e</b>	Bruttomesso Jean-Charles	Papilloud Anne (FSF)	
<b>Suppléant·e</b>	Ducommun Lucienne ***	Scioli Andrea (SUD)	
<b>Suppléant·e</b>	vacant	vacant (SSP)	
<b>Président</b>		Froidevaux Yves	
<b>Vice-président</b>	Fivat Etienne		
<b>Secrétaire</b>			Lebègue Dorothée (SPEV)
<b>Greffière-juriste</b>			Garcia Vazquez Nerea ** Leger Laetitia ***

\* passe de suppléante à membre au 01.03.2021

\*\* jusqu'au 30.11.2021

\*\*\* dès le 01.12.2021

### 2) Rôle de la CEF

La CEF examine les demandes d'évaluation et de réévaluation d'une fonction répertoriée dans la grille des fonctions ou dans le catalogue des fonctions spécifiques, puis transmet ses propositions au Conseil d'Etat. La CEF peut être saisie par le Conseil d'Etat ou par les faïtières reconnues au sens de la LPers. Pour le traitement de chaque dossier, la CEF dispose d'une analyse du Service du personnel et s'appuie, si nécessaire, sur d'autres mesures d'instruction (notamment auditions).

Les prérogatives de la CEF sont issues du Règlement sur la Commission d'évaluation des fonctions (RCEv.Fonc.) adopté par le Conseil d'Etat le 4 décembre 2013 et modifié le 3 mars 2021. Le règlement interne de la CEF, validé le 6 juin 2014, amendé le 11 décembre 2020, précise notamment la procédure à suivre pour le dépôt d'une demande d'examen.

### 3) Organisation

Le secrétariat de la CEF a été assuré par Mme Dorothee Lebègue, que nous remercions vivement.

Mme Nerea Garcia Vazquez a été engagée en qualité de greffière-rédactrice au 29 janvier 2021. En raison de son engagement en qualité d'avocate-stagiaire dès le 1<sup>er</sup> décembre 2021, la CEF a procédé au recrutement d'une nouvelle greffière-rédactrice en la personne de Mme Laetitia Leger pour cette même date.

Le règlement de la Commission d'évaluation des fonctions a été modifié par le Conseil d'État le 3 mars 2021. Cette nouvelle version introduit des clarifications sur le fonctionnement et le rôle de la CEF.

Mme Lucienne Ducommun a rejoint la CEF le 1<sup>er</sup> décembre 2021 à la suite de sa désignation comme membre suppléante par le Conseil d'État.

En 2021, la CEF s'est réunie à neuf reprises, en visioconférence jusqu'à l'été, puis dans ses locaux de la Rue Saint-Martin 8 à Lausanne pour le second semestre.

A la demande des représentant-e-s de l'État, une modification du tournus de la présidence a été acceptée à l'occasion de la séance du 10 décembre 2021. Pour 2022, M. Yves Froidevaux, représentant des employés, continuera d'assumer la fonction de président et M. Etienne Fivat, représentant de l'État, celle de vice-président. La présidence 2023 sera dévolue à un-e représentant-e de l'État.

### 4) Activités

En 2021, la CEF est entrée en matière sur trois dossiers et les demandes d'analyses techniques ont été transmises au SPEV :

- Assistant-e en ressources humaines ;
- Directeur-trice d'une haute école ;
- Métiers de l'inspection.

Pour les dossiers en cours :

- La CEF a auditionné une directrice de CVE et la Directrice des garderies de l'État de Vaud lors de sa séance du 12 février 2021 dans le cadre du dossier « assistant-e socio-éducatif-ve et éducateur-trice de l'enfance » ;
- Le rapport « officier-ère d'État civil » a été finalisé le 12 mars 2021, puis transmis au Conseil d'Etat ;
- La CEF a auditionné une éducatrice de la petite enfance et une assistante socio-éducative lors de sa séance du 28 mai 2021 dans le cadre du dossier « assistant-e socio-éducatif-ve et éducateur-trice de l'enfance » ;
- La CEF a auditionné le Chef de la gendarmerie mobile et un ASP Unil lors de sa séance du 1er octobre 2021 dans le cadre du dossier « assistant-e de sécurité publique » ;
- Le rapport « assistant-e socio-éducatif-ve et éducateur-trice de l'enfance » a été finalisé le 12 novembre 2021, puis transmis au Conseil d'Etat ;
- Le rapport « assistant-e de sécurité publique » a été finalisé le 10 décembre 2021, puis transmis au Conseil d'Etat.

L'état des dossiers déposés auprès de la CEF figure en annexe du présent rapport.

Adopté le 10 décembre 2021 par la CEF

## Annexe : État des dossiers déposés

### Etat des dossiers déposés

Titre	Origine de la demande	Date réception demande	Lettre entrée en matière	Lettre mandat SPEV	Réception rapport SPEV	Envoi rapport CEF au CE	Décision du CE
Infirmier-ère	CE	28.04.14	06.06.14	26.09.14	13.07.15	07.12.15	21.12.16
Maître-esse d'enseignement professionnel II	SUD	24.10.14	13.02.15	23.03.15	31.07.18	24.09.19	08.04.20
Agent-e de détention	FSF (AVAP)	19.08.15	20.08.15	24.03.16	15.07.17	09.02.18	13.06.18
Logopédiste en milieu scolaire	SUD	17.09.15	19.09.15	24.03.16	13.12.16	10.10.17	10.10.18
Conservateur-restaurateur	CE	17.05.17	02.06.17	07.09.17	27.11.18	20.05.19	20.11.19
Formateur-trice - coach	CE	10.07.17	08.12.17	15.12.17	suspendu		
Officier-ère de l'état civil	SUD	31.01.18	19.12.18	19.12.18	31.10.19	12.03.21	15.09.21
Sage-femme	SUD	31.05.18/12.11.20	26.11.20	26.11.20			
Assistant-e à l'intégration	CE	18.07.18	N.A.	N.A.	N.A.	05.10.18	05.12.18
Educateur-trice et ASE	CE	05.12.18	03.05.19	03.05.19	6.03.20	23.11.21	
Assistant-e de sécurité	FSF	24.09.19	28.10.19	28.10.19	29.04.21	10.12.21	
Employé-e d'entretien et Artisan-e	CE	5.02.20	23.10.20	23.10.20			
Préparateur-trice en pharmacie	SUD	12.10.20	26.11.20	26.11.20			
Assistant-e en ressources humaines	SUD	30.11.20	01.02.21	01.02.21			
Directeur-trice d'une Haute école	CE	17.03.21	28.05.21	28.05.21			
Métiers de l'inspection	CE	7.07.2021	10.12.21	10.12.21			